



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **16 DECEMBRE 2024**
Délibération n° **DEL-2024-0475**

Objet : Modification de la composition des commissions
thématiques intercommunales

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 52
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 22
Pour : 64
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

18 DEC. 2024

et publié le

18 DEC. 2024

Secrétaire de séance :
Damien VYNCK

Le lundi 16 décembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 10 décembre 2024.

Présents : Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Sandrine PISSARD-GIBOLLET, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Annie TANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Karim CHAMON à Régine MILLET, Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Christophe DURET à Anne-Françoise BESSON, Christophe ENGRAND à Brigitte SORREL, Pierre FORTE à Françoise MIDALI, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Alain GUILLUY à Olivier ROZIAU, Philippe LECAT à Cécile ROBIN, Guillaume RACCURT à François OLLEON, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Christophe SUSZYLO à Zakia BENZEGHIBA, Martine VENTURINI à Henri BAILE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu les articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 2.2 du règlement intérieur du Conseil de communauté de la communauté de communes Le Grésivaudan,
Vu les candidatures reçues,

Il convient de mettre à jour de la manière suivante la composition des commissions thématiques intercommunales :

Commission	Prénom	Nom	Commune	Commentaire
Agriculture et Forêt	Charlotte	RAIBON	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Aménagement Habitat et Logement	Charlotte	RAIBON	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Aménagement Habitat et Logement	Christophe	LEVEQUE	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Aménagement Habitat et Logement	Alexandre	GUERRA	Plateau-des-Petites-Roches	AJOUT
Culture et Patrimoine	Ann	HERTELEER	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Culture et Patrimoine	Fabrice	LAINE	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Culture et Patrimoine	Sylvie	PROVIN	Plateau-des-Petites-Roches	AJOUT
Environnement, Energie et Innovation	Charlotte	RAIBON	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Environnement, Energie et Innovation	Patricia	BELLINI	Pontcharra	RETRAIT
Economie, Développement industriel,	Eric	GALAUP	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Commerce, Artisanat et services				
Economie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et services	Bastien	PEREZ	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse	Erminia	MANZELLA	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse	Charlotte	RAIBON	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Eau et Assainissement	Eric	GALAUP	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Eau et Assainissement	Fabrice	LAINE	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Solidarité et lien social	Fabrice	LAINE	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Solidarité et lien social	Christophe	LEVEQUE	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Solidarité et lien social	Erminia	MANZELLA	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Solidarité et lien social	Sylvie	PROVIN	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Sports et loisirs	Fabrice	LAINÉ	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT
Tourisme et Attractivité du territoire	Eric	GALAUP	Plateau-des-Petites-Roches	RETRAIT

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **16 DEC, 2024**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

